

La Révolution - Le 14 juillet

Assemblée constituante - Mirabeau

Numéro d'inventaire : 1978.01732.13

Auteur(s) : Paul Lehugeur

A. Lahure

Type de document : planche didactique

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1886 (vers)

Inscriptions :

- numéro : N° 85 (recto) (en haut)
- titre : La Révolution - Le 14 juillet (recto) (en haut)
- numéro : N° 86 (verso) (en haut)
- titre : Assemblée constituante - Mirabeau (verso) (en haut)

Matériau(x) et technique(s) : papier, carton

Description : Planche recto-verso. Feuille imprimée collée sur carton rigide. 1 oeillet de suspension.

Mesures : hauteur : 48 cm ; largeur : 34.5 cm

Notes : Cette planche, présentant 2 tableaux, est extraite d'une série de 100 tableaux portant sur l'histoire de France des origines à 1815, qui complète un manuel d'histoire des années 1880. Le musée possède 28 planches différentes de cette série, soit 56 tableaux (plus 4 planches en double). L'auteur, Paul Lehugeur (1854-1916) a été élève de l'ENS, professeur agrégé d'Histoire au lycée Henri IV. Le musée possède une autre série de 12 planches du même auteur portant sur l'histoire de France de 1815 à 1880, complétant également un manuel en possession du musée : Histoire contemporaine de la France en soixante tableaux (1996.01235). Chaque face de la planche comporte plusieurs illustrations et s'organise de la même façon: un chapeau présentant le contexte et plusieurs illustrations pour présenter les grands traits de la période. En dessous de chaque illustration se trouve un texte en caractères plus petits pour décrire et expliquer la scène particulière représentée.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : Élémentaire

Lieu(x) de création : Paris

Utilisation / destination : enseignement

Représentations : scène historique : histoire, Révolution française, 18e siècle / Recto (n° 85): La Révolution - Le 14 juillet Un texte de présentation du contexte historique 4 scènes représentées et commentées: Ouverture des États généraux - Serment du Jeu de Paume - Soulèvement de Paris - Abandon des privilèges Verso (n° 86): Assemblée constituante - Mirabeau Un texte de présentation du contexte historique 4 scènes représentées et commentées: La famille royale emmenée à Paris - Danses sur l'emplacement de la Bastille - La Fédération - Retour de Varennes 1 encart: Œuvre de la Constituante

Autres descriptions : Langue : Français
ill.

Objets associés : 2010.08495
1996.01234

2002.01601

La réunion des États généraux, le 5 mai 1789, marque le commencement de la Révolution; les députés du tiers état, refusant d'être annulés par les députés de la noblesse et du clergé, exigent le vote par tête au lieu du vote par ordre. Le 20 juin, ils se réunissent malgré la défense du roi, et jurent par le serment du Jeu de Paume de donner une Constitution à la France; le roi cède, et l'Assemblée, où domine le tiers état, prend le nom d'Assemblée constituante. Mais la noblesse se prépare à la résistance; le peuple de Paris, qui craint un

coup d'État du roi contre l'Assemblée, s'insurge, s'empare de la Bastille, qu'il considère comme le symbole de l'ancien régime (14 juillet), et adopte le drapeau tricolore comme emblème de la Révolution. L'armée se montre peu disposée à combattre Paris; le roi cède encore, renonce au coup d'État, et accepte la cocarde tricolore (16 juillet). Le mouvement révolutionnaire s'étend aux villes de province et aux campagnes; les ordres privilégiés s'avouent vaincus; les uns émigrent; les autres consentent à l'abolition de leurs privilèges (août 1789).



Ouverture des États généraux

Les États généraux, composés de plus de 1100 députés, 291 pour le clergé, 270 pour la noblesse, 578 pour le tiers état, se réunirent en grande pompe à Versailles, le 5 mai 1789. Tout le monde comprenait que de grandes choses étaient proches; ainsi l'ambassadeur de Suède en France, le baron de Staël, écrivit à son roi, le 10 mai, que l'ouverture des États généraux est un des grands événements de l'histoire de France: « Rien de plus important, ajouta-t-il, que l'appareil majestueux d'une puissante nation assemblée par son roi pour travailler avec lui à la régénération de leur patrie commune. »



Serment du Jeu de Paume.

Le roi, effrayé de l'attitude du tiers état, fit fermer la salle de l'Assemblée, mais les députés se réunirent dans la salle du Jeu de Paume, et là ils jurèrent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France (20 juin). Le 25 eut lieu la séance royale; le roi, après avoir signifié aux députés de se séparer, se retira avec la noblesse et le clergé, mais le tiers état resta en séance, et comme le grand-maître des cérémonies le sommait de se disperser, « Allez dire à votre maître, s'écria Mirabeau, que nous sommes ici par la volonté de la nation, et que nous ne sortirons que par la force des baïonnettes. »



Soulèvement de Paris.

Depuis l'ouverture des États généraux, et surtout depuis la séance du 25 juin, Paris était inquiet et agité; les rassemblements de troupes au Champ de Mars, l'insolence de quelques officiers, le renvoi du ministre Necker, en un mot les menaces de coup d'État y produisirent une explosion de colère; le peuple se souleva (12 juillet); les gardes françaises, par suite tous enfants de Paris, firent cause commune avec lui, et quand les dragons s'apprêtèrent à charger la foule aux Tuileries, ils trouvèrent des uniformes devant eux; le 15, Paris se tint sur la défensive, fabriqua des piques, et organisa une garde nationale de 48 000 hommes; le 14, le peuple entra au dépôt des Invalides 28 000 fusils et 20 canons, puis il s'empara de la Bastille. Le roi, renouçant à la lutte, éloigna ses troupes et rappela Necker.



Abandon des privilèges.

Après le 14 juillet, les partisans des coups d'État, tels que le comte d'Artois, Condé, Polignac, de Broglie, renoncèrent à vaincre la Révolution avec des Français, et franchirent la frontière; mais une grande partie des nobles et du clergé, donnant un bel exemple de patriotisme, entreprirent de ramener la concorde par un magnifique sacrifice. Dans la nuit du 4 août 1789, le vicomte de Noailles proposa l'abolition de tous les droits féodaux et de tous les privilèges, en un mot la destruction complète du régime féodal. Le duc de la Rochefoucauld, le comte de Clermont-Tonnerre, le comte de Montmoréncy, le duc d'Aiguillon et beaucoup d'autres gentilshommes votèrent d'enthousiasme la proposition; ainsi les privilèges étaient supprimés du consentement des privilégiés eux-mêmes; la révolution sociale était accomplie.

